



Crée il y a une 50^e d'années, l'association Soins et Santé propose des services de soins et d'accompagnement à domicile dans la ville de Limoges (87). Depuis 2017, elle a mis en place l'initiative baptisée « Voisons ensemble ». Objectif ? Contribuer à retisser du lien social autour des personnes âgées isolées. Éclairage avec Aurély Bougnoteau, directrice de l'association Soins et Santé. ▶



***Les voisins
à domicile aident
à lutter contre
l'isolement des
plus fragiles***





Pourquoi l'association Soins et santé a-t-elle décidé de mettre en place cette initiative ?

Notre projet « Voisinons ensemble » est né des constats d'isolement et de solitude rencontrés par nos publics fragilisés et leurs aidants, ainsi que de la volonté de travailler en étroite collaboration avec le conseil de vie sociale de notre association. Celui-ci souhaitait également mettre l'accent sur la présence et le soutien à apporter aux personnes isolées à domicile. L'objectif était de proposer quelque chose qui vienne « en plus » des soins infirmiers et/ou de l'accompagnement déjà mis en place, pour lutter contre l'isolement et favoriser les interactions sociales.

Signature de la convention entre les associations Soins et Santé et Service Civique Solidarité Seniors (SC2S).

En quoi consiste le projet « Voisinons ensemble » ?

L'isolement et la solitude sont des fragilités souvent repérées chez les personnes âgées que nous accompagnons à domicile, qui peuvent entraîner des conséquences négatives. A travers le projet « Voisinons ensemble », nous proposons de favoriser les liens sociaux autour des personnes âgées, dans une optique de prévention de l'isolement et de la solitude. Concrètement, il s'agit pour des jeunes en service civique d'offrir un temps d'écoute et de partage, d'établir une relation d'aide régulière, de proposer un soutien à des personnes seules et à des aidants qui peuvent être isolés. Lire le journal ensemble, sortir prendre l'air, se donner le temps de discuter... Ces échanges intergénérationnels apparaissent comme une richesse. À raison d'une rencontre hebdomadaire d'une heure ou d'une heure trente, la mission des voisins est complémentaire des autres services proposés par l'association. Actuellement, près de trente personnes en bénéficient. Ce service est gratuit, dispensé en fonction de leurs souhaits et besoins.

Quel est votre retour d'expérience ? D'après vous, comment encourager de telles initiatives ?

Dans le cadre d'une convention formalisée entre les associations Soins et Santé et Service Civique Solidarité Seniors (SC2S), deux jeunes participent chaque année depuis 2017 à cette lutte solidaire contre l'isolement. Engagés dans un service civique pour une durée de dix mois, ces volontaires âgés de 18 à 25 ans choisissent d'exercer une mission dans un secteur qui fait sens, éminemment utile : l'aide aux personnes dépendantes. Outre le soutien concret apporté aux personnes fragiles, le projet « Voisinons ensemble » permet parfois de susciter des vocations. En effet, sur une dizaine de jeunes accueillis en service civique, cinq se sont ensuite engagés dans une formation pour travailler avec les personnes âgées dépendantes, comme la formation d'accompagnant éducatif et social (AES). Auparavant, durant leur service civique, ils peuvent se tourner vers les professionnels (psychologues, ergothérapeutes, etc.) de Soins et Santé pour toute question. Enfin, la réussite de cette action tient aussi au tutorat de proximité, réalisé par des personnes formées en amont de l'accueil des jeunes volontaires. ■